



Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2007, 2008 ET 2009

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

Que le rôle d'évaluation foncière triennal pour les années 2007, 2008 et 2009 a été déposé au bureau du soussigné le **14 septembre 2006** et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer, en personne ou par courrier recommandé, une demande de révision.

Pour être recevable, la demande de révision doit :

- Être faite au moyen du formulaire prescrit à cet effet et disponible à la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges;
- Être déposée avant le 1^{er} mai 2007;
- Être déposée auprès de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges;
- Inclure le paiement du tarif applicable.

Les bureaux de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges sont situés au 420, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, CE 20 SEPTEMBRE 2006.

Jacques Robichaud, avocat
Greffier

/sr